

PROJET DE PARC ÉOLIEN À L'ANSE-À-VALLEAU PAR
CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE INC. (CARTIER)

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES
PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

PAR

.FRANCE DUPUIS - GUSTAVE DUPUIS - MIVIL DUPUIS - MICHEL PICARD.

LES ÉOLIENNES, OUI, ET DANS MA COUR !

JUIN 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de notre groupe.....	1
L'intérêt que nous portons au projet.....	1 à 3
1) Notre environnement et l'implication souhaitée de chacun(e) d'entre nous	
2) La volonté des Québécois(es) pour les énergies vertes	
3) L'énergie éolienne	
4) L'économie de la région	
5) La qualité du site	
Notre position quant à l'autorisation du projet par le BAPE.....	4
Références.....	5 à 6

PRÉSENTATION DE NOTRE GROUPE

Nous sommes propriétaires de lots faisant partie du domaine du projet de parc éolien à l'Anse-à-Valleau, village natal de trois d'entre nous. À nous quatre, nous possédons trois lots contigus dans la section nord du projet.

L'INTÉRÊT QUE NOUS PORTONS AU PROJET

1) Notre environnement et l'implication souhaitée de chacun(e) d'entre nous

Il est d'ores et déjà admis que, collectivement, nous devons travailler fort pour sauver notre planète. Les abus du passé, sans penser à l'avenir, nous laissent celle-ci dans un état lamentable, en train de chauffer et d'étouffer.

Avec les avancées technologiques en informatique, médecine, multimédia et avec la vie trépidante d'aujourd'hui, les besoins en énergies diverses ont beaucoup augmenté. En quarante ans, la consommation d'énergie a doublé au Québec (1), mais la production d'énergie non polluante n'a pas suivi au même rythme.

C'est pourquoi nous devons adopter un comportement responsable, être beaucoup plus vigilants, et agir, tant qu'il en est encore temps, pour sauver notre planète afin que nous, nos enfants, petits-enfants et générations futures puissent continuer d'y vivre confortablement.

Tout est souvent question d'attitude : nous n'avons pas besoin de bousculer notre vie; chaque petit geste compte, et s'additionne.

En travaillant tous ensemble, nous y arriverons.

2) La volonté des Québécois(es) pour les énergies vertes

Nous savons maintenant que l'énergie la moins nuisible pour notre environnement est l'énergie non polluante comme, entre autres, l'énergie solaire ou éolienne.

Selon un sondage Crop-Express pour Équiterre, février 2005, 85 % des Québécois(es) serait favorable à la création d'une Société d'État québécoise, chargée de développer l'expertise du Québec dans le domaine des énergies vertes comme, l'éolien, la géothermie et l'énergie solaire (2).

De plus, selon une étude Léger Marketing pour Greenpeace Canada et Équiterre, novembre 2004, l'approche préférée pour combler les besoins énergétiques du Québec à court terme est la production d'électricité à partir de l'éolien dans 76 % des cas (3).

Nous sommes donc à même de constater la très grande volonté et l'intérêt des Québécois(es) dans le dossier des énergies non polluantes, surtout l'éolien.

3) L'énergie éolienne

Selon le ministère des Ressources naturelles et Faune Québec, l'énergie éolienne constitue un moyen efficace et privilégié pour lutter contre la pollution de l'air, les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques (4), si nuisibles à notre planète.

Tant que la terre tournera, il y aura du vent. Cette façon un peu imagée de dire les choses nous fait quand même prendre conscience d'une des qualités de cette ressource, soit le fait qu'elle soit renouvelable.

Elle a fait ses preuves de par le vaste monde. Depuis cinq ans, elle croît au rythme fou de 30 % par année dans le monde (5) et seulement l'an dernier, 8000 nouveaux MW y ont été installés (6). Ce qui contribue au fait qu'elle est de plus en plus compétitive au niveau économique.

L'énergie éolienne est donc propre, renouvelable et...dans le vent, ce vent qui nous fouette le visage quasi-constamment à l'Anse-à-Valleau.

4) L'économie de la région

Pendant très longtemps, la pêche à la morue a fait vivre directement ou indirectement un grand nombre de familles de la région. D'une ressource intarissable, croyions-nous, nous avons vécu, sans trop se poser de questions, jusqu'à ce que la notion de permanence de la chose soit compromise, puis disparaisse. De sorte que plusieurs d'entre nous, de nos enfants et petits-enfants doivent depuis quelques années déjà, réorienter leur présent, leur futur, et s'éloigner de plus en plus du style de vie de leurs ancêtres...

Alors que le vent, lui est une ressource intarissable, renouvelable, disons-nous dans le jargon d'aujourd'hui.

Il est clair dans notre esprit que ce projet :

1) contribuera à diminuer et peut-être même à renverser l'effet de l'exode vers d'autres régions plus offrantes en terme économique. En effet, de 1996 à 2001, la population de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est passée de 105 174 à 96 924 personnes, soit une diminution très importante de 7.8 % (7). Juste dans notre famille, de nos frères, sœurs, cousins, cousines né(e)s à l'Anse-à-Valleau - 19 personnes âgées entre 34 et 49 ans -, 16 ont dû s'expatrier à l'extérieur de la Gaspésie. Plus particulièrement en ce qui a trait à la MRC comme telle, la diminution entre 1998 et 2001 est de 23 % (8).

et 2) aidera l'économie locale et régionale qui en a grandement besoin. Selon l'Institut de la statistique du Québec, le taux de chômage désaisonnalisé de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine était de 19.5 % en 2004 (17.8 % en 2003), le plus haut du Québec, - la

plus proche ayant un taux de 11.9 % en 2004 et 2003 - avec une moyenne de 8.5 % en 2004 (9.2 % en 2003) pour l'ensemble du Québec (9).

Ces deux enjeux tireront profit des aspects financiers du projet (10) :

(où m = millions de dollars)

Coût de construction (portion régionale, 40 % du 164 m)	= 65 m
Exploitation (sur 20 ans, portion régionale)	= 25 m
Compensation et permis (sur 20 ans, portion locale)	= 6 m
Total des impacts <u>directs</u> (sur 20 ans, portion locale et régionale)	= 96 m

avec une création de 135 emplois directs temporaires lors de la phase de construction et de 10 emplois directs (sur 20 ans) lors de la phase d'exploitation (11).

À cela, il faut ajouter l'effet indirect lors de chaque création d'emplois. Si nous appliquons les ratios évalués par Hélimax Énergie inc. dans son scénario de 1000 MW (12), 135 emplois directs temporaires créés lors de la phase de construction pourraient engendrer jusqu'à 755 ($135 * 7706 / 1378$) emplois indirects temporaires. Quant aux 10 emplois directs (sur 20 ans) créés lors de la phase d'exploitation, ils pourraient engendrer jusqu'à 18 ($10 * 187 / 105$) emplois indirects (sur 20 ans). Ce qui aurait un impact COLOSSAL sur l'économie locale et régionale.

De là à considérer ce projet comme une mine d'or éolienne pour l'économie de l'Anse-à-Valleau, Gaspé et la Gaspésie, il n'y a qu'un pas...

5) La qualité du site

Beaucoup d'experts s'entendent pour dire que le Québec bénéficie d'un potentiel éolien fantastique; la Gaspésie en détenant une part des plus intéressantes.

Il existe des pays où il y a des parcs éoliens dans l'eau, dans les champs; nous, ce serait dans le bois. Il existe aussi des pays où il y a des éoliennes individuelles dans la cour des habitations; nous, ce serait dans le bois.

Nous sommes très heureux de constater que nos lots (section nord du projet) font partie de la portion du gisement dont la qualité a été classée exceptionnelle (13), ce qui contribuera à atteindre le facteur d'utilisation prévu par le promoteur.

NOTRE POSITION QUANT À L'AUTORISATION DU PROJET PAR LE BAPE

Nous sommes en faveur du projet de parc éolien à l'Anse-à-Valleau, configuration finale (14).

Nous sommes enthousiastes et réitérons notre grand intérêt dans ce projet. Nous sommes fiers d'en être partie prenante et tout aussi fiers de contribuer, si peu soit-il, à l'exploitation de cette énergie de l'avenir.

L'éolien constitue un moyen simple, populaire et de moins en moins coûteux pour nous aider à agir de façon responsable en contribuant et en soutenant l'effort mondial pour sauver notre planète. Avec en prime, des retombées économiques locales et régionales très importantes.

Nous croyons qu'il faut considérer le projet dans sa globalité. En toute chose, il y a toujours un ou des désavantages, l'essentiel étant de les adoucir le plus possible.

Le professionnalisme, le sérieux et la rigueur démontrés dans l'élaboration, le suivi et la révision du dossier par le promoteur, le BAPE et leurs experts, ainsi que l'importance accordée à la consultation de l'opinion publique locale et autres font en sorte que nous avons confiance en ces instances.

Les enjeux sont grands. Comme beaucoup de gens, (la majorité étant par définition silencieuse), nous demandons au BAPE de présenter une recommandation favorable à ce projet au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Monsieur Thomas J. Mulcair.

RÉFÉRENCES

- (1) Les Affaires, édition du 19 février 2005, page 32, article : Dossier énergies renouvelables, comment diminuer notre dépendance au pétrole, le Québec fait déjà des plans pour son avenir énergétique, par Monsieur Gaël Le Corre-Laliberté
- (2) Sondage sur l'énergie, pour Équiterre, Crop-Express, février 2005, page 7, disponible sur le site Internet de Équiterre, à <http://equiterre.org/energie/Commission-Energie.html>
- (3) Rapport d'étude, étude quantitative portant sur les perceptions des Québécois envers les approches à privilégier pour combler les besoins énergétiques, pour Greenpeace Canada et Équiterre, Léger Marketing, novembre 2004, pages 7 et 12, disponible sur le site Internet de Greenpeace Canada, à http://www.greenpeace.ca/f/campagnes/climat/sondage_energie_1104.pdf
- (4) Site Internet du ministère des Ressources naturelles et Faune Québec, <http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/aide/aide-description.jsp> et <http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/energie/energie-sources-vent.jsp>
- (5) Article : Du rififi dans les pales, mai 2005, par Madame Valérie Borde, disponible sur le site Internet de l'Actualité, à http://www.lactualite.com/free_zone/article.jsp;jsessionid=MJECMAEOEAPL?content=20050523_222759_3092
- (6) Transcriptions, BAPE, séance tenue le 19 mai 2005 en soirée, présentation du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, par Monsieur Georges Corriveau, page 33, disponible sur le site Internet du BAPE, à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-valleau-sables/documents/DT6.pdf>
- (7) Les Affaires, édition du 13 avril 2002, page 44, article : Dossier spécial, la tournée des régions du Québec, développement économique régional, l'argent pour la diversification s'envole rapidement, en un an et demi, la moitié des 50 M\$ alloués ont déjà été accordés, tableau évolution de la population, source Statistique Canada, par Monsieur Pierre Thérout
- (8) Transcriptions, BAPE, séance tenue le 19 mai 2005 en soirée, intervention de Madame Jocelyne Beaudet, présidente du BAPE, page 42, disponible sur le site Internet du BAPE, à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-valleau-sables/documents/DT6.pdf>

(9) Tableau des principaux indicateurs économiques désaisonnalisés, Québec, régions administratives, emploi et taux de chômage, page 8 de 9, révision du 26 mai 2005, disponible sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec, à http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic

(10) Transcriptions, BAPE, séance tenue le 19 mai 2005 en après-midi, présentation de Cartier, par Monsieur Normand Bouchard, pages 62 et 63, disponible sur le site Internet du BAPE, à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-valleau-sables/documents/DT5.pdf>

(11) Étude d'impact sur l'environnement, Cartier, Pesca environnement, Hélimax, 30 novembre 2004, page 1-6, disponible sur le site Internet du BAPE, à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-valleau-sables/documents/valleau/PR3-1.pdf>

(12) Étude sur l'évaluation du potentiel éolien, de son prix de revient et des retombées économiques pouvant en découler au Québec, 2004, tableau 2 : sommaire des retombées de la filière éolienne en terme d'emplois, Hélimax, page vii, disponible sur le site Internet d'Hélimax, à http://www.helimax.com/dossier_r35262004.pdf

(13) Carte 3.2 Cartier, Hélimax, 6 avril 2005, qualité du gisement éolien, disponible sur le site Internet du BAPE, à http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-valleau-sables/documents/valleau/PR3-5-annA_carte3-2.pdf

(14) Carte 2.2 c, Cartier, Hélimax, 10 mai 2005, positionnement des éoliennes dans le domaine du parc, disponible sur le site Internet du BAPE, à <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole-valleau-sables/documents/valleau/PR3-6a-annA-Carte2-2%20c.pdf>